

# Demande d'inscription sur la liste *Gladue* en droit criminel

Veillez faire parvenir le formulaire dûment rempli au bureau d'Aide juridique Ontario de votre district.

**Remarque :** Vous pouvez obtenir le texte des normes régissant l'inscription sur la liste *Gladue* en droit criminel au bureau de district ou sur le site Web d'AJO à [http://www.legalaid.on.ca/fr/info/panel\\_standards.asp](http://www.legalaid.on.ca/fr/info/panel_standards.asp)

## 1. Renseignements sur l'avocat ou avocate

Nom de l'avocat :

Prénom/nom

N° d'avocat à AJO :

N° d'avocat au BHC :

## 2. Expérience connexe minimale

Je suis déjà inscrit(e) sur la liste des avocats en droit criminel d'AJO

## 3. Formation juridique obligatoire

J'ai lu la législation et la jurisprudence indiquées à l'annexe A des normes régissant les avocats inscrits sur la liste *Gladue*

Je connais les mémoires de LAO LAW indiqués à l'annexe A des normes régissant les avocats inscrits sur la liste *Gladue*

Je me suis familiarisé(e) avec les ressources prévues pour les personnes autochtones dans le région où j'exerce ma profession

Je dois assister aux cours de formation relatifs aux Autochtones ou les visionner. Il s'agit notamment des formations en compétences culturelles fournies ou approuvées par AJO, tel que requis par AJO.

### Réservé à l'usage interne

Approbation - liste  
*Gladue* en droit  
criminel

Date :

Signature :

Dir. rég. / pers. autorisée

## 4. Attentes d'AJO à l'égard des avocats inscrits sur la liste *Gladue*

Tout avocat inscrit sur la liste *Gladue* doit :

1. Maintenir ses compétences, conformément au Code de déontologie du Barreau du Haut-Canada et, notamment, maintenir à jour ses connaissances du droit substantiel et des procédures ayant trait à l'application du droit criminel aux Autochtones;
2. Se tenir au courant des services prévus pour les Autochtones dans les tribunaux et les collectivités de la région ou l'avocat exerce;
3. Participer et assister aux formations relatives aux Autochtones, notamment les formations en compétences culturelles localisées, tel que requis par AJO;
4. Informer le client ou la cliente des principes *Gladue* et de leur application à son affaire;
5. Maintenir une relation client-avocat conforme au Code de déontologie du Barreau du Haut-Canada, notamment :
  - Protéger la dignité du client;
  - Répondre rapidement aux demandes raisonnables de renseignements du client;
  - Fournir au client l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée au sujet de sa représentation;
  - Informer le client de ses droits linguistiques;
  - Respecter les instructions que lui donne le client, dans les limites de ses obligations professionnelles;
  - Faire progresser la cause du client;
  - Respecter le secret professionnel.

J'ai lu et compris les Attentes d'AJO à l'égard des avocats figurant sur la liste *Gladue*.

## Annexe A : Exigences relatives à la formation juridique pour les avocats inscrits sur la liste *Gladue*

En agissant dans l'intérêt supérieur du client, les avocats inscrits sur la liste doivent connaître et appliquer avec compétence les suivants :

- a. Le *Code criminel du Canada*, s. 718.2(e) et 113
- b. La *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, s.38(2)(d)
- c. La *Loi sur la preuve au Canada*
- d. La jurisprudence actuelle et récente, notamment les décisions suivantes :
  1. *R. c. Gladue*, [1999] 1 S.C.R. 688
  2. *R. c. Silversmith*, [2008] O.J. No. 4646
  3. *R. c. Brant*, [2008] O.J.No.5375

4. *R. c. Batisse*, 2009 ONCA 114
5. *R. c. Robsinson*, 2009 ONCA 205
6. *R. c. Jacko*, 2010 ONCA 452
7. *R. c. Ipeelee*, [2012] 1 S.C.R. 433
8. *R. c. Bauer*, 2013 ONCA 691
9. *R. c. Armitage*, 2015 ONCJ 64
10. *R. c. Spence*, 2015 ONSC 1692
11. *R. c. Kreko*, 2016 ONCA 367

e. Les mémoires de LAO LAW suivants :

1. S10-37 *Gladue* Sentencing Submissions
2. S10-38 Aboriginal Offenders - Advocating For Alternatives to a Custodial Sentence
3. S10-39 Ontario Resources for Aboriginal Offenders
4. ZS10-74 Application of *Gladue* Principles
5. ZS10-47 Sentencing Aboriginal Offenders
6. ZP11-63 Application of *Gladue* Principles to Bail hearings
7. ZS10-26 Application of *Gladue* Factors Beyond Sentencing

f. À lire, le Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Volume 5 : La surreprésentation des Autochtones, pp. 249-276, La surreprésentation des jeunes Autochtones, pp. 287 à 292 : [http://nctr.ca/assets/reports/Final%20Reports/French\\_Volume\\_5\\_Legacy\\_Web\\_REVISED.pdf](http://nctr.ca/assets/reports/Final%20Reports/French_Volume_5_Legacy_Web_REVISED.pdf)

g. Commission de vérité et réconciliation du Canada - Appels à l'action :

[http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/2015/Findings/Calls\\_to\\_Action\\_French.pdf](http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/2015/Findings/Calls_to_Action_French.pdf)

h. À visionner, la vidéo de formation juridique permanente « *Gladue* en pratique »

<https://www.youtube.com/watch?v=lou8PU0o4lo>

Les appuis et ressources supplémentaires pour les avocats inscrits sur la liste *Gladue* figurent à l'annexe B.

En cochant cette case, je confirme que j'ai lu et compris les exigences énoncées dans les normes et que les renseignements ci-dessus sont exacts et véridiques.

Signature

Date :

[JJ-MM-AAAA]

Nom de l'auteur de la demande

**Veillez faire parvenir le formulaire dûment rempli au bureau d'Aide juridique Ontario de votre district.**

Les renseignements personnels demandés dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de l'article 84 de la *Loi sur les services d'aide juridique* et sont utilisés afin de déterminer si l'auteur de la demande satisfait aux normes régissant l'inscription et le maintien sur la liste d'avocats ainsi que pour la création et le maintien de la liste par le bureau de district. Le fait qu'un avocat ou une avocate est inscrit(e) ou non sur une liste peut être communiqué aux personnes qui demandent des services d'aide juridique. Les questions à ce sujet doivent être adressées à la coordinatrice de accès à l'information et de la protection de la vie privée, 40, rue Dundas Ouest, Toronto (Ontario) M5G 2H1; 416 979-1446 ou 1 800 668-8258.

Enregistrer

Imprimer

Réinitialiser